

# FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

27 septembre 2011

---

Compte rendu de la  
Réunion intersession du Sous-comité du SREP  
8 septembre 2011

## **OUVERTURE DE LA SEANCE**

1. La séance est ouverte par M. Andrew Steer, coprésident du Comité du Fonds d'investissement climatique (SCF). Le Sous-comité demande que la réunion soit présidée, à titre exceptionnel, par Mme Patricia Bliss-Guest, Directrice de programme de l'Unité administrative des FIC, compte tenu du temps qui serait nécessaire pour procéder à des consultations parmi les pays contributeurs et les pays bénéficiaires nouvellement nommés afin d'élire de nouveaux coprésidents.

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2. La réunion adopte l'ordre du jour provisoire figurant dans le document SREP/SC.IS.1/1.

## **PLAN D'INVESTISSEMENT DU KENYA**

3. Le Sous-comité du SREP, ayant examiné le document SREP/SC.IS.1/2, *Investment Plan for Kenya*, premier plan d'investissement d'un pays au titre du SREP soumis pour approbation, félicite le Kenya pour la forte mobilisation et la direction ferme dont les autorités nationales ont fait preuve, ainsi que pour la qualité du processus consultatif entrepris pour l'élaboration du plan. Le Sous-comité :

- a) approuve le plan d'investissement en tant que cadre pour affiner les projets envisagés et prend note du financement demandé d'un montant de 50 millions de dollars de ressources du SREP au titre de l'allocation initiale adoptée pour le Kenya, ainsi que d'une demande de financement supplémentaire d'un montant de 35 millions de dollars à prélever sur la réserve du SREP ;
- b) confirme sa décision relative à l'allocation des ressources, adoptée à sa réunion de novembre 2010, qui prévoit que tous les montants des allocations sont fournis à titre indicatif à des fins de planification et que les financements sont approuvés sur la base de la qualité des projets et des plans d'investissement. La limite supérieure de la fourchette de financement adoptée pour le Kenya lors de l'allocation initiale s'élève à 50 millions de dollars de ressources du SREP ;
- c) il confirme en outre qu'une réserve a été créée à partir des annonces de contribution au SREP telles que comptabilisées en novembre 2010, et qu'il décidera des montants indicatifs alloués sur la réserve aux projets proposés dans les plans d'investissement une fois que les plans d'investissement des six pays pilotes auront été approuvés et que le Sous-comité aura adopté les critères d'allocation des fonds de la réserve ;
- d) prenant note des observations et questions exprimées par les membres du Sous-comité au sujet du plan d'investissement, le Sous-comité demande au Gouvernement kényan et aux BMD de préparer un document complémentaire répondant à ces observations et questions, y compris celles qui seront soumises par écrit. Le Gouvernement et les BMD sont priés de réexaminer l'allocation des ressources du SREP aux différentes composantes du projet de plan et de fournir une analyse plus approfondie de l'ordre de priorité des activités ;

- e) les membres du Sous-comité sont invités à communiquer leurs observations sur le plan par écrit à l'Unité administrative avant le 23 septembre 2011, et le Gouvernement et les BMD sont priés de préparer le document complémentaire pour diffusion au Sous-comité au moins deux semaines avant sa prochaine réunion du 1<sup>er</sup> novembre 2011. Dans leurs observations, les membres sont invités à indiquer les points stratégiques qu'ils souhaitent voir aborder dans le document complémentaire de façon distincte des observations devant être prises en compte pour affiner les projets proposés. Les observations seront rendues publiques sur le site web des FIC ;
- f) le Sous-comité prend note du budget estimé pour les services de préparation et de supervision afférents aux projets référencés ci-dessous et approuve une première tranche de financement à prélever sur la réserve du SREP conformément aux procédures approuvées par le Comité du SCF en juin 2011, pour les services de préparation et de supervision assurés par les BMD, comme suit :
  - i. 175 000 dollars pour le projet « *Centrale géothermique de 200 MW (phase A)* » (BAD).
  - ii. 175 000 dollars pour le projet « *Centrale géothermique de 200 MW (phase A)* » (BIRD).
  - iii. 210 000 dollars pour le projet « *Mini-réseaux hybrides* » (IBRD).

#### **QUESTIONS DIVERSES**

4. Le Gouvernement kényan informe le Sous-comité qu'il a proposé d'accueillir la prochaine réunion des pays pilotes du SREP qui doit se tenir au premier trimestre 2012. Le Sous-comité décide que, dans l'éventualité où une réunion intersession serait nécessaire pour examiner les plans d'investissement avant la réunion du Sous-comité du SREP de mai 2012, cette réunion intersession devra être convoquée en même temps que la réunion des pays pilotes au Kenya.

#### **CLOTURE**

5. La réunion est close le 8 septembre 2011.